

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00553

Numéro SIREN : 400 926 879

Nom ou dénomination : A+ARCHITECTURE SARL

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2024 sous le numéro de dépôt 11710

1

BILAN - ACTIF

N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : SARL A+ ARCHITECTURE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 220 RUE CAPIT. PIERRE PONTAL 34000 MONTPELLIER Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 40092687900059 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31122023		N-1 31122022	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 625			
	Fonds commercial (1)	AH	AI	120 390		120 390	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	85 752		85 752	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	5 046	17 350	2 833	
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE	15	15	15	
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI			4 000	
	TOTAL (II)	BJ	BK	6 671	223 508	212 991	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ	128 204	128 204	37 486	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 784 343	2 784 343	3 285 181	
	Autres créances (3)	BZ	CA	148 801	148 801	185 182	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	6 075	6 075	6 075	
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	662 149	662 149	1 079 113	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	4 974	4 974	3 778	
	TOTAL (III)	CJ	CK	3 734 545	3 734 545	4 596 815	
	Frais d'émission d'emprunt à étalier (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Comptes de régularisation	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	3 964 724	6 671 3 958 052	4 809 805	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR
Clause de réserve de propriété *		Stocks :			Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL A+ ARCHITECTURE		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :4.6...0.0.0.....)	DA	46 000	46 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 601	4 601
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	1 788 674	1 788 674
	Report à nouveau	DH	98 540	98 540
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 017 807	1 067 148
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	2 955 622
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	164	120
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	171 346	679 526
	Dettes fiscales et sociales	DY	789 497	819 693
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	41 424	259 248
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		46 255
TOTAL (IV)		EC	1 002 431	1 804 843
Ecart de conversion passif *		(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	3 958 052	4 809 805
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 002 431	1 804 843
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2024

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		SARL A+ ARCHITECTURE				Néant ☐ *				
		Exercice N				Exercice (N-1)				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	7 375 004	FH		FI	7 375 004	7 586 253	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	7 375 004	FK		FL	7 375 004	7 586 253		
	Production stockée*					FM	90 718	(530 760)		
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO		744		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	71 220	75 569		
	Autres produits (1) (11)					FQ	16	45		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 536 959	7 131 852	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	2 345 367	2 546 057	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	112 449	108 095	
	Salaires et traitements*						FY	2 801 057	2 285 351	
	Charges sociales (10)						FZ	957 160	781 259	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*		dont fonds de commerce	HS	GA	913		
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		4 800
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	5 080	1 958	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 222 027	5 727 519	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 314 932	1 404 332		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	25 339	12 474	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	25 339	12 474	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR			
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	25 339	12 474		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 340 271	1 416 807		

Cegid Quadra

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL A+ ARCHITECTURE		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	38 766
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	4 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	42 766
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	42 024
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	4 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	46 024
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 258)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	319 206
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 605 064
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 587 257
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 017 807
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	61 365
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2	111 099
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	10 009
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	Dont cotisations obligatoires	A9	101 090
Dont cotisations Madelin	A7	10 009	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Restitution dépôt de garantie		4 000	4 000
Intérêts moratoires marchés			3 766
Indemnités sur marchés		42 024	35 000
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

certifié conforme
à l'original

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 958 052.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 375 004.06 Euros et dégageant un bénéfice de 1 017 807.24 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	207 767		
Matériel de transport			15 430
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 966		
TOTAL	6 966		15 430
Autres titres immobilisés	15		
Prêts, autres immobilisations financières	4 000		
TOTAL	4 015		
TOTAL GENERAL	218 749		15 430

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			207 767	207 767
Matériel de transport			15 430	15 430
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 966	6 966
TOTAL			22 396	22 396
Autres titres immobilisés			15	15
Prêts, autres immobilisations financières		4 000		
TOTAL		4 000	15	15
TOTAL GENERAL		4 000	230 179	230 179

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres Immobilisations incorporelles TOTAL	1 625			1 625
Matériel de transport		913		913
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 133			4 133
TOTAL	4 133	913		5 046
TOTAL GENERAL	5 758	913		6 671

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	913				
TOTAL	913				
TOTAL GENERAL	913				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	9 855		9 855		
TOTAL	9 855		9 855		
TOTAL GENERAL	9 855		9 855		
Dont dotations et reprises d'exploitation			9 855		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	2 784 343	2 784 343	
Impôts sur les bénéfices	33 759	33 759	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 416	4 416	
Groupe et associés	52 795	52 795	
Débiteurs divers	57 832	57 832	
Charges constatées d'avance	4 974	4 974	
TOTAL	2 938 117	2 938 117	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	164	164		
Fournisseurs et comptes rattachés	171 346	171 346		
Personnel et comptes rattachés	108 376	108 376		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	208 937	208 937		
Taxe sur la valeur ajoutée	456 312	456 312		
Autres impôts taxes et assimilés	15 872	15 872		
Autres dettes	41 424	41 424		
TOTAL	1 002 431	1 002 431		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	16.0000	2 875			2 875

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
PRESENTATION CLIENTELE	78 000			78 000	
CONTRATS MARCHE SERM	7 752			7 752	
FONDS DE COMMERCE TOULOUSE			120 390	120 390	
Total	85 752		120 390	206 142	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIEL	1 625	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire ou dégressif	2/3 ANS
Mobilier	Linéaire	N/A

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production selon le retraitement d'une marge moyenne dégagée sur les dix dernières années

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	233 405
Disponibilités	2 377
Total	235 782

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	164
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 312
Dettes fiscales et sociales	169 925
Autres dettes	31 200
Total	362 601

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 974
Total	4 974

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	25
Agents de maîtrise et techniciens	32
Total	57

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		25 339
Dont entreprises liées		17 795

Les créances et dettes concernant les entreprises liées se détaillent comme suit :

- Dettes fournisseurs pour 0 euros
- Créances clients pour 0 euros

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8345 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 100 %

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Caution bancaire datant de 2005	7 906
Total	7 906

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice au vue
d'une moyenne d'âge des salariés inférieure à 40 ans.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Restitution dépôt de garantie	4 000	775600
- Indemnité assurance sinistres couverts	35 000	771800
- Intérêts moratoires sur marchés	3 766	771100
Total	42 766	
Charges exceptionnelles		
- Restitution dépôt de garantie	4 000	6756000
- Indemnités transaction sur marchés	41 222	6718000
- Redressement contrôle Urssaf	802	6718000
Total	46 024	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Refacturation intragroupe	62 558
Avantage en nature	548
Prise en charge formations par Opco	67 -
Prise en charge IJ Cnam et prévoyance	1 674 -
Total	61 365

A+ ARCHITECTURE SARL
Société à responsabilité limitée au capital de 46.000 euros
Siège social : 220 rue du Capitaine Pierre Pontal - 34000 MONTPELLIER
400 926 879 R.C.S. Montpellier

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 21 MAI 2024

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 1.017.807 euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1.017.807 euros

Affectation proposée :

Au poste « Autres réserves » [affectation du report à nouveau antérieur] 98.540 euros

A titre de dividendes 1.017.807 euros
Soit 354,019826 euros par action

Les dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices de la Société ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDES ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40%	DIVIDENDES NON ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40%
31 décembre 2022	1.067.148 €.	0 €.
31 décembre 2021	501.353 €.	0 €.
31 décembre 2020	318.749 €.	0 €.

Certifié conforme
Le Gérant



SARL SARIE
830 rue de la Roqueturière
34090 MONTPELLIER

A+ARCHITECTURE
Société à responsabilité limitée au capital de 46 000 €

220 rue du Capitaine Pierre Pontal
34000 MONTPELLIER

400 926 879 RCS MONTPELLIER
SIRET 400 926 879 00059

Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

-:-

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

SARL au capital de 420 000 Euros – 808 611 826 RCS Montpellier – SIRET 808 611 826 00013
APE 6420Z – FR 29 808611823

Membre de l'Ordre des Experts Comptables de la Région Occitanie
et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Montpellier-Nîmes

A l'Assemblée de la société A+ARCHITECTURE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A+ARCHITECTURE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier le 14 mai 2024.

Le Commissaire aux Comptes

SARIE

Sabine RIGONI,

Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIF							
ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 625	1 625				
	Fonds commercial (1)	120 390		120 390	120 390		
	Autres immobilisations incorporelles	85 752		85 752	85 752		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	22 396	5 046	17 350	2 833	14 517	512.33
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	15		15	15			
Prêts							
Autres immobilisations financières				4 000	4 000-	100.00-	
	Total II	230 179	6 671	223 508	212 991	10 517	4.94
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	128 204		128 204	37 486	90 718	242.01
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 784 343		2 784 343	3 285 181	500 838-	15.25-
	Autres créances	148 801		148 801	185 182	36 381-	19.65-
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	6 075		6 075	6 075		
	Disponibilités	662 149		662 149	1 079 113	416 965-	38.64-
	Charges constatées d'avance (3)	4 974		4 974	3 778	1 196	31.67
	Total III	3 734 545		3 734 545	4 596 815	862 270-	18.76-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 964 724	6 671	3 958 052	4 809 805	851 753-	17.71-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 46 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	46 000	46 000		
	Réserves				
	Réserve légale	4 601	4 601		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 788 674	1 788 674		
	Report à nouveau	98 540	98 540		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 017 807	1 067 148	49 341-	4. 62-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	2 955 622	3 004 963	49 341-	1. 64-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	164	120	44	36. 59
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	171 346	679 526	508 181-	74. 78-
	Dettes fiscales et sociales	789 497	819 693	30 196-	3. 68-
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	41 424	259 248	217 824-	84. 02-
	Produits constatés d'avance (1)		46 255	46 255-	100. 00-
	Total IV	1 002 431	1 804 843	802 412-	44. 46-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 958 052	4 809 805	851 753-	17. 71-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 002 431

1 804 843

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	7 375 004		7 375 004	7 586 253		211 249-	2. 78-
Chiffre d'affaires NET	7 375 004		7 375 004	7 586 253		211 249-	2. 78-
Production stockée			90 718	530 760-		621 478	117. 09
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				744		744-	100. 00-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			71 220	75 569		4 349-	5. 75-
Autres produits			16	45		29-	63. 86-
Total des Produits d'exploitation (I)			7 536 959	7 131 852		405 107	5. 68
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 345 367	2 546 057		200 690-	7. 88-
Impôts, taxes et versements assimilés			112 449	108 095		4 354	4. 03
Salaires et traitements			2 801 057	2 285 351		515 707	22. 57
Charges sociales			957 160	781 259		175 902	22. 52
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			913			913	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				4 800		4 800-	100. 00-
Dotations aux provisions							
Autres charges			5 080	1 958		3 122	159. 47
Total des Charges d'exploitation (II)			6 222 027	5 727 519		494 507	8. 63
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 314 932	1 404 332		89 400-	6. 37-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	25 339	12 474	12 864	103.13
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	25 339	12 474	12 864	103.13
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	25 339	12 474	12 864	103.13
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 340 271	1 416 807	76 536-	5.40-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	38 766		38 766	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 000		4 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	42 766		42 766	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	42 024	10 392	31 632	304.40
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 000		4 000	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	46 024	10 392	35 632	342.90
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 258-	10 392-	7 134	68.65
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	319 206	339 267	20 061-	5.91-
Total des produits (I+III+V+VII)	7 605 064	7 144 326	460 738	6.45
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 587 257	6 077 178	510 079	8.39
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 017 807	1 067 148	49 341-	4.62-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 958 052.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 375 004.06 Euros et dégageant un bénéfice de 1 017 807.24 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	2 0 7 7 6 7		
Matériel de transport			1 5 4 3 0
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 9 6 6		
TOTAL	6 9 6 6		1 5 4 3 0
Autres titres immobilisés	1 5		
Prêts, autres immobilisations financières	4 0 0 0		
TOTAL	4 0 1 5		
TOTAL GENERAL	2 1 8 7 4 9		1 5 4 3 0

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 0 7 7 6 7	2 0 7 7 6 7
TOTAL				
Matériel de transport			1 5 4 3 0	1 5 4 3 0
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 9 6 6	6 9 6 6
TOTAL			2 2 3 9 6	2 2 3 9 6
Autres titres immobilisés			1 5	1 5
Prêts, autres immobilisations financières		4 0 0 0		
TOTAL		4 0 0 0	1 5	1 5
TOTAL GENERAL		4 0 0 0	2 3 0 1 7 9	2 3 0 1 7 9

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 6 2 5			1 6 2 5
TOTAL				
Matériel de transport		9 1 3		9 1 3
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 1 3 3			4 1 3 3
TOTAL	4 1 3 3	9 1 3		5 0 4 6
TOTAL GENERAL	5 7 5 8	9 1 3		6 6 7 1

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	9 1 3				
TOTAL	9 1 3				
TOTAL GENERAL	9 1 3				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	9 855		9 855		
TOTAL	9 855		9 855		
TOTAL GENERAL	9 855		9 855		
Dont dotations et reprises d'exploitation			9 855		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	2 784 343	2 784 343	
Impôts sur les bénéfices	33 759	33 759	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 416	4 416	
Groupe et associés	52 795	52 795	
Débiteurs divers	57 832	57 832	
Charges constatées d'avance	4 974	4 974	
TOTAL	2 938 117	2 938 117	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	164	164		
Fournisseurs et comptes rattachés	171 346	171 346		
Personnel et comptes rattachés	108 376	108 376		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	208 937	208 937		
Taxe sur la valeur ajoutée	456 312	456 312		
Autres impôts taxes et assimilés	15 872	15 872		
Autres dettes	41 424	41 424		
TOTAL	1 002 431	1 002 431		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	16.0000	2 875			2 875

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
PRESENTATION CLIENTELE	78 000			78 000	
CONTRATS MARCHÉ SERM	7 752			7 752	
FONDS DE COMMERCE TOULOUSE			120 390	120 390	
Total	85 752		120 390	206 142	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIEL	1 625	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire ou dégressif	2/3 ANS
Mobilier	Linéaire	N/A

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production selon le retraitement d'une marge moyenne dégagée sur les dix dernières années

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 33 405
Disponibilités	2 377
Total	235 782

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	164
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 312
Dettes fiscales et sociales	169 925
Autres dettes	31 200
Total	362 601

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 974
Total	4 974

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	25
Agents de maîtrise et techniciens	32
Total	57

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		25 339
Dont entreprises liées		17 795

Les créances et dettes concernant les entreprises liées se détaillent comme suit :

- Dettes fournisseurs pour 0 euros
- Créances clients pour 0 euros

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8345 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 100 %

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Caution bancaire datant de 2005	7 906
Total	7 906

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice au vue d'une moyenne d'âge des salariés inférieure à 40 ans.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Restitution dépôt de garantie	4 000	775600
- Indemnité assurance sinistres couverts	35 000	771800
- Intérêts moratoires sur marchés	3 766	771100
Total	42 766	
Charges exceptionnelles		
- Restitution dépôt de garantie	4 000	6756000
- Indemnités transaction sur marchés	41 222	6718000
- Redressement contrôle Urssaf	802	6718000
Total	46 024	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Refacturation intragroupe	62 558
Avantage en nature	548
Prise en charge formations par Opco	67-
Prise en charge IJ Cpm et prévoyance	1 674-
Total	61 365

